

Réunion du jeudi 5 octobre 2023

LIEU : Mémothèque Populaire

18h30-20h30

## Compte-rendu de réunion

### PARTICIPANT·E·S

**BRAUN Christophe**

**ROUX Pierre-Guillaume**  
*Ass. DENAK BAT*

**ZENTELLIN Daniel**

**COHEN Anne-Lise**  
*Correspondante de quartier*

**ROYER Adrien**

**ESTEVE Guy**

**TERRINHA Bruno**

### EXCUSÉ·E·S

**ACHALHI Najim**

**BERNABEU Clément**

**CATTIE Alicia**  
**FRITZ Romain**

**LAMARQUE Céline**

**MASSOU Nancy**

**PATERNI Jules**  
*Espace Âge d'Or*

**SBARGOUD Marie-Ève**

**BAHDENNA Abdelhamid**

**CALIARI Thu Ha**

**ESPONDA Antoine**  
**KHOULI Karine**

**LEBAT Stéphanie**

**MAUREL Laurent**

**ROBERT Laurent**

**THIÉFAINE Bernard**

**BERNABEU Angie**  
**CASTEL-ROUX Valérie**  
*Ass. DENAK BAT*

**FAGGIAN Marine**  
**LAFOND Aurélien**  
**LECHEVALLIER Françoise**  
*Club Loisirs Léo Lagrange*

**MONTANER Laurent**

**ROUQUIÉ Pierre**

**ZAMORE Guilhem**

### Ordre du jour

- Introduction : La Mémothèque
- Organisation diagnostic en marchant 14 octobre 2023
- Point d'information Conseil Citoyen des Transitions Écologiques
- Organisation manifestation de Noël du Comité de quartier CENTRE
- Évolution de la Place des Monts Dore
- Date à retenir
- Tableau de synthèse

Le Comité de quartier CENTRE se réunit pour la première fois à la Mémothèque Populaire, nouveau tiers-lieux de la ville, inauguré le 30 septembre dernier. Située au cœur du quartier des Fenassiers, la Mémothèque est le fruit de la démarche participative mise en œuvre lors du renouvellement urbain de la cité des Fenassiers.

Ce quartier, des plus anciens de la ville, a fait l'objet d'une opération de démolition/reconstruction d'ampleur. Une démarche participative et de concertation approfondie a été mise en œuvre. Ainsi, la ville de Colomiers et le bailleur social ont organisé nombre de réunions publiques pour la conduite de ce projet de renouvellement urbain. Ces démarches de concertation ont permis d'impliquer les habitants tant sur le volet relatif au renouvellement urbain que sur les dimensions sociales. Le positionnement d'un lieu ressource ouvert aux habitants, valorisant leurs potentialités, est apparu comme la mesure phare des processus de concertation ; le Cabanon géré par Léo Lagrange avait en effet cette fonction fédératrice avant la réhabilitation du quartier.

À l'image du Cabanon aujourd'hui disparu, la ville de Colomiers s'est engagée dans un programme de déploiement de nouveaux espaces de participation citoyenne, les Tiers-Lieux, espaces ouverts, partagés et collaboratifs, multiformes et hybrides, ayant pour principale vocation de faciliter les rencontres et les échanges entre différents acteurs notamment les habitants.

La particularité et la force d'un tiers-lieux est d'être sur un principe de gouvernance partagée obligeant d'être assurée par une communauté d'utilisateurs de la structure, par un collectif représentatif des différentes catégories d'utilisateurs.

Cette nouvelle structure accueille :

- Le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité : CLAS
- Les comités de quartier CENTRE et HAUTS DE COLOMIERS
- Et tout autre collectif comme des associations, ou groupe d'habitants.

A-L COHEN précise que le Comité de quartier peut se réunir en ce lieu, en toute autonomie, pour ses réunions. Un conventionnement sera alors à établir.

## I. Organisation du diagnostic en marchant

Le prochain diagnostic en marchant du Comité de quartier est prévu le **samedi 14 octobre prochain**.

Membres présents confirmés:

- ⇒ Adrien ROYER
- ⇒ Brunon TERRHINNA
- ⇒ Daniel ZENTELLIN

Lors du marché de plein-vent du 23 septembre dernier, l'affiche du diagnostic en marchant a été présentée aux Columérines et aux Columérins.



Le départ est fixé à 10h, à l’Hôtel de Ville. Après échanges, les membres conviennent de modifier le lieu de rendez-vous. En effet, l’Hôtel de Ville est éloigné du périmètre du diagnostic prévu.

- **Nouveau lieu de rendez-vous : la Mémothèque.**

M. FAGGIAN se chargera de faire la modification de l’affiche.



*Nouvelle affiche créée*

3 secteurs sont identifiés pour permettre de créer 3 groupes au départ. Les Maisons Citoyennes du territoire -Val d’Aran et Saint-Exupéry-, et à la Commission Communale d’Accessibilité sont invitées à participer à ce diagnostic en marchant.

⇒ *La Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY participera.*

Concernant les points soulevés au premier diagnostic en marchant, bon nombre ont été pris en compte par les services. Un état d'avancement des actions prévues et en cours va être fait le 18 octobre prochain entre le Pôle Participation Citoyenne et le Pôle Relation Usagers en charge du suivi des demandes de travaux auprès de Toulouse Métropole.

⇒ *En attente de retours*

## II. Point information Conseil Citoyen des Transitions Écologiques

A. ROYER, représentant du Comité de quartier CENTRE au sein du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques, fait un retour au groupe des travaux du CCTE. Actuellement, le CCTE travaille sur la première saisine : ***Rédiger la Charte de l'Arbre de la Ville de Colomiers en veillant à ce qu'elle soit déclinée pour les habitats et une pour les enfants et les jeunes de la Ville afin d favoriser son appropriation.***

Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois, l'objectif de cette 1<sup>ère</sup> saisine est assez ambitieux : sortir un Guide de l'Arbre pour le mois de décembre 2023. Actuellement en phase de rédaction, le travail est réparti en petit groupe, chacun ayant la charge de rédiger une partie :

- ⇒ Parcours des arbres d'intérêts de la Ville de COLOMIERS avec un circuit
- ⇒ Etat des lieux de la végétation de la ville : les espaces protégés
- ⇒ Comment la Ville s'adapte au changement climatique : quelles essences privilégier.

Ce guide vise à être pédagogique et à encourager les habitants de Colomiers à s'inscrire dans une démarche vertueuse pour leur propre jardin, leurs plantations.

D. ZENTELLIN s'étonne que les services de la ville n'arrosent plus les espaces verts. Les épisodes caniculaires contraignent la gestion des plantations. Même si la pluviométrie importante du printemps 2023 a aidé, l'arrière-saison très sèche est une difficulté.

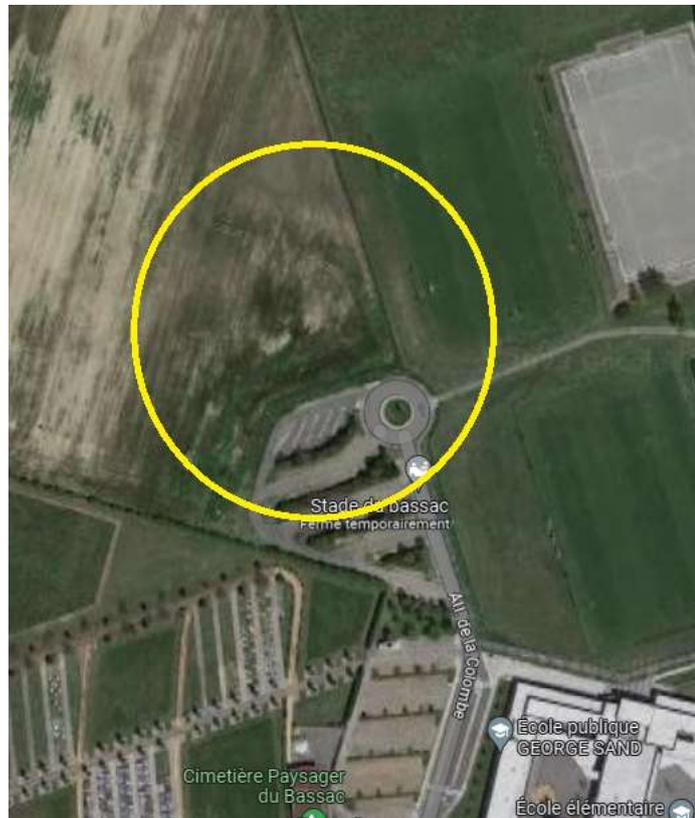
La gestion de la ressource en eau pour une ville comme Colomiers nécessite une réflexion et une adaptation pour avoir un bon usage de l'eau. Afin de s'adapter à ces contraintes, la Ville a pris différentes mesures :

- Arrêter le fleurissement de la ville car gourmand en eau dans la phase culture et dans la phase de plantation. Le fleurissement de la ville répond à des objectifs esthétiques. Le choix de favoriser l'arbre dans la ville répond à l'objectif de favoriser les îlots de fraîcheur et a du sens dans la gestion de l'eau à l'échelle de la ville.
- L'arrosage des gazons est également arrêté. Il reste quelques endroits en arrosage automatique notamment au niveau des ronds-points car cela accompagne également les arbres présents. Toutefois, ces arrosages devraient cesser car les arbres présents ont pu développer un système racinaire profond permettant leur autonomie.

Il est prévu sur le plan de plantation hiver 2023-2024, la plantation de 1100 arbres à l'échelle de la Ville.

Les membres demandent des informations sur différents projets en cours sur le territoire Nord de la ville :

- ⇒ **La création des Jardins du Bassac** : L'installation de ces nouveaux jardins s'inscrit dans le cadre du programme « Ville Fertile », il est actuellement en cours en proximité du stade André ROUX.



Les objectifs visés sont :

- ⇒ Mettre à disposition des parcelles aux habitant-e-s qui n'ont pas de jardin.
- ⇒ Favoriser le lien social par le jardinage
- ⇒ Transmission inter-jardiniers des bonnes pratiques de culture et d'alimentation
- ⇒ Favoriser l'accès au « bien manger » grâce aux légumes produits sur les jardins. Il ne sera pas imposé aux jardiniers de types de cultures en particulier.

L'ensemble du site représente 5500m<sup>2</sup>. Les travaux vont débuter fin septembre et devrait se terminer au mois d'avril 2024. Une soixantaine de parcelles vont être ouvertes.

Plusieurs types de parcelles sont envisagées :

- ⇒ Des parcelles pour les écoles à vocation pédagogique
- ⇒ Des parcelles à destination des Personnes à Mobilité Réduite -PMR-
- ⇒ Des parcelles traditionnelles de tailles variables de 25 à 100m<sup>2</sup>.

L'espace collectif mis à disposition devrait favoriser le lien inter-jardiniers, intergénérationnel. L'aménagement du terrain et le mode de gouvernance seront réfléchis en concertation avec les futurs usagers. La Ville s'appuie sur l'expertise de l'association "Partageons les jardins" pour mobiliser autour du projet. Cette co-construction se déroulera autour de temps d'échange et

d'ateliers animés par l'association. Les jardiniers pourront s'initier au maraîchage, mais aussi aux bonnes pratiques alimentaires, au recyclage, à la compréhension du vivant.

- ⇒ **Les Appels à Manifestation d'Intérêt // zone BASSAC-AUSSONELLE** : Les services travaillent à l'implantation de micro-fermes qui devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2024. Les études de sols et de l'eau ont été réalisées et attestent d'une non-pollution de ce secteur.

A-L COHEN précise que le Comité de quartier des Hauts de Colomiers est informé régulièrement par la Collectivité des avancées des projets dans cette zone.

### III. Organisation manifestation de Noël du Comité de quartier CENTRE

A-L COHEN rappelle ce qui avait partagé lors de la précédente réunion :

- Le Comité de quartier avait choisi la date du **samedi 16 décembre** avec une organisation à l'identique de l'année dernière, à savoir un stand sur le marché de plein-vent.

La Maison Citoyenne SAINT-EXUPÉRY est intéressée de pouvoir co-construire avec le Comité de quartier une manifestation de Noël.

B. TERRINHA informe les membres de l'organisation mise en place lors du 1<sup>er</sup> Comité de quartier pour cette manifestation de Noël. Auparavant, le Comité de quartier CENTRE organisait en partenariat avec la Maison Citoyenne du Val d'Aran une manifestation de Noël. Cela consistait à créer un après-midi d'animations sur la place du Val d'Aran, avec la présence du Père Noël et un stand photos, la distribution d'un goûter de Noël, et divers jeux -structures gonflables, barbe à papa, musique, lecture de poèmes, animations faites par les habitants-. Le Comité construisait avec les usagers de la Maison Citoyenne cet après-midi.

- ⇒ *Le Comité de quartier est intéressé par la démarche et souhaite organiser un rendez-vous avec la Maison Citoyenne Saint-Exupéry. Rendez-vous pris le 18 octobre avec la Maison Citoyenne SAINT-EXUPÉRY : F. LECHEVALIER, A. ESPONDA, et G. ESTEVE participent à cette réunion.*

### IV. Évolution de la place des Monts Dore

Afin de lutter contre la déprise commerciale du plein-centre, la Ville de Colomiers a lancé une étude qui porte à la fois sur le volet commercial et sur le volet urbain. Un bureau d'études est en charge du suivi du dossier en lien avec les services de la Ville.

La première phase de l'étude d'avril à septembre 2021, s'est attachée à conduire un diagnostic du quartier plein-centre partagé avec les acteurs -habitants, commerçants, ville-.

La seconde phase d'étude, d'octobre à janvier 2022, est l'élaboration de propositions stratégiques pour la régénération du plein-centre. Elles ont été présentées en réunion publique en février 2022.

<https://www.ville-colomiers.fr/nos-projets/redynamisation-du-plein-centre-1451.html>

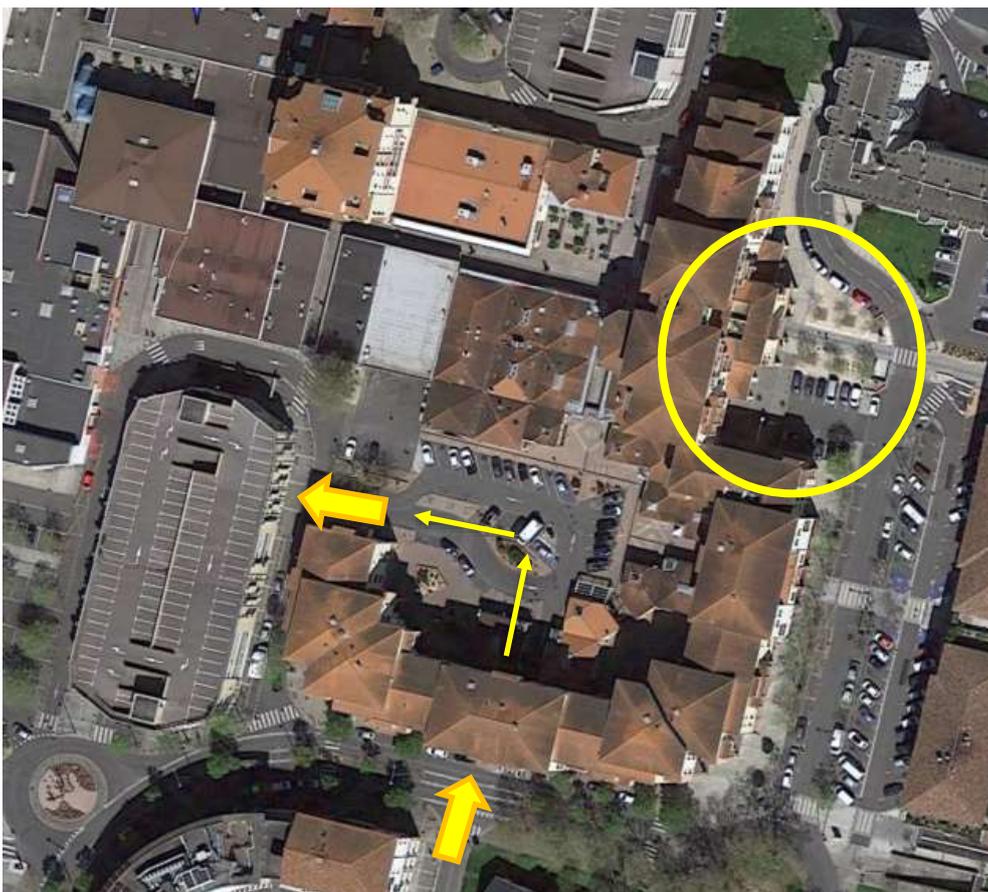
En parallèle de la poursuite des études sur la stratégie urbaine et commerciale de long terme, Mme le Maire et la Municipalité ont souhaité amorcer la dynamique d'évolution du plein-centre pour commencer à lui donner le visage du centre-ville de demain.

La place des Monts Dore a été identifiée comme un espace qui peut évoluer à court ou moyen terme et a mobilisé Toulouse Métropole en ce sens, dans le cadre de sa compétence Voirie.

La Ville a donc initié des 3 ateliers de concertation pour construire des hypothèses d'évolution de cette place dans le cadre des invariants du projet urbain du plein-centre. L'objectif étant de faire de cette place un peu plus qu'un « simple parking à ciel ouvert » et notamment d'être mieux végétalisée.

Le 4 octobre dernier, une restitution des ateliers de concertation a été donnée au groupe de travail mobilisé dans ce cadre. B. TERRINHA fait un retour au Comité de quartier de cette réunion.

La place des Monts Dore va être en partie végétalisée. Aujourd'hui 98% de son espace est minéral pour seulement 2% de végétal. Demain 68% de son espace sera minéral et 32% sera végétalisé. Il n'y aura plus de parking sur la place des monts Dore, elle sera en sens unique avec l'entrée sous le porche au niveau de l'allée du Lauragais et la sortie allée du Rouergue.



La circulation des véhicules sera réservée uniquement pour les livraisons des commerces de la Place, elle sera sécurisée par une borne en entrée et sortie de la Place. L'allée centrale sera piétonne, le reste sera entièrement végétalisé.

Afin d'être en homogénéité urbaine avec l'entrée de la rue du Centre au niveau du Val d'Aran, une évolution en entrée de la rue du Centre, allée de l'Occitanie, est également prévue. L'objectif visé est de pouvoir construire une cohérence esthétique sur le plein-centre.

## V. Date à retenir

- ✓ 15 novembre : Réunion INTERCOMITÉS à la Mémothèque

## VI. Tableau de synthèse

<u>Diagnostic en marchant</u>	☞ Samedi 14 octobre 10h à la Mémothèque
<u>Organisation Noël</u>	☞ Samedi 16 décembre ☞ A construire avec la Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY
<u>Date à retenir</u>	☞ 15 novembre : réunion IINTERCOMITÉS Mémothèque Populaire Allée de l'Ormeau

Prochaine réunion du Comité de quartier => **jeudi 9 novembre.**

**Fin de réunion 20h30**

---